

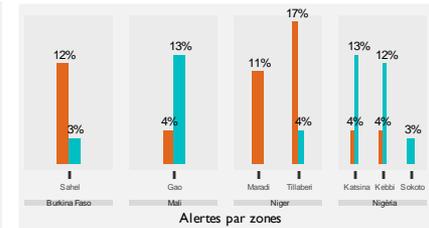
Le système d'élevage transhumant est une pratique ancestrale des éleveurs entre pays sahéliens et des pays sahéliens vers les pays côtiers. Ces pays sahéliens sont confrontés à des facteurs de vulnérabilité (crise sécuritaire, pluviométrie irrégulière, compétition sur les ressources naturelles) qui menacent sa durabilité, fragilisent ses capacités d'adaptation et provoquent des tensions entre communautés qui résultent parfois en des conflits meurtriers.

Afin de mieux comprendre les tendances des mouvements transhumants et l'impact des fragilités sur les communautés transhumantes, l'OIM, au travers de sa Matrice de suivi des déplacements (DTM), a déployé l'outil de suivi de la transhumance (Transhumance Tracking Tool – TTT) avec le Réseau Bilateral Maroobe (RBM) et ses antennes d'organisations d'éleveurs pour faire le suivi dans les zones transfrontalières des pays d'intervention du RBM.

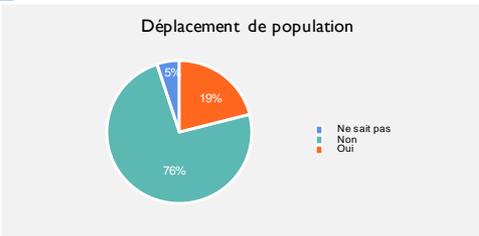
Le TTT permet de comprendre les dynamiques liées à la transhumance transfrontalière entre le Burkina Faso, le Niger, le Nigeria et le Mali. Il combine trois composantes : la cartographie, le comptage et l'alerte.

Le système d'alerte a pour objectif de recenser les événements liés à l'utilisation des ressources naturelles, aux pratiques agro-pastorales, ainsi qu'aux catastrophes dans la région transfrontalière de différents pays, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes afin de réduire les tensions dans les communes d'intervention. Ce système permet de recenser les alertes liées à un événement conflictuel (alerte événement) ou à un mouvement massif, précoce, tardif ou inattendu de bétail (alerte prévention) qui pourrait provoquer un conflit. Ces alertes, une fois transmises aux différents acteurs, sont utilisées pour des actions de prévention ou de résolution de conflits. Ce rapport présente les données de l'outil d'alerte pour les mois de mai à juin 2022.

TYPES D'ALERTE



CONSEQUENCES DES ALERTES

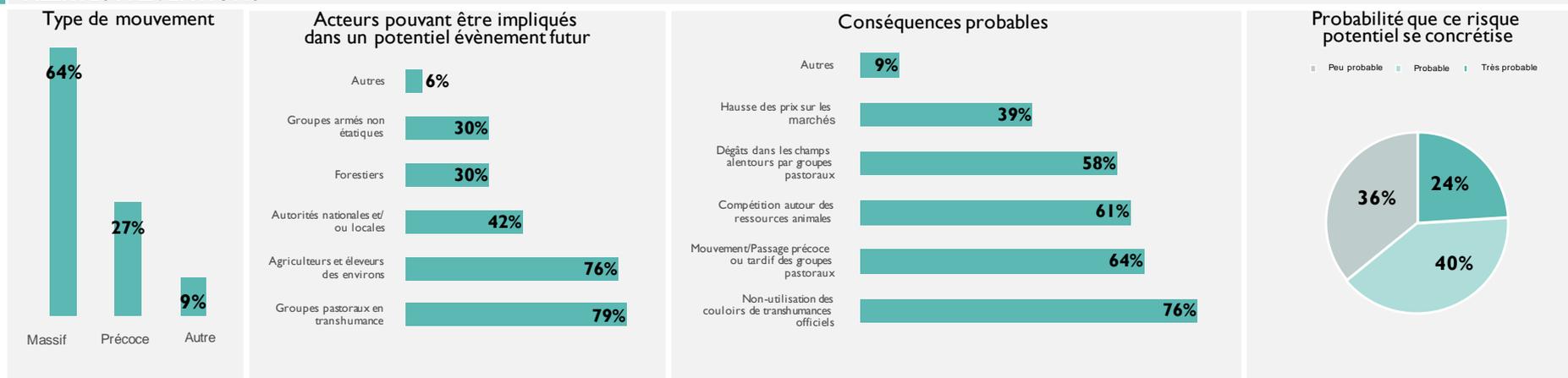


Les cartes fournies dans ce document ne sont qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

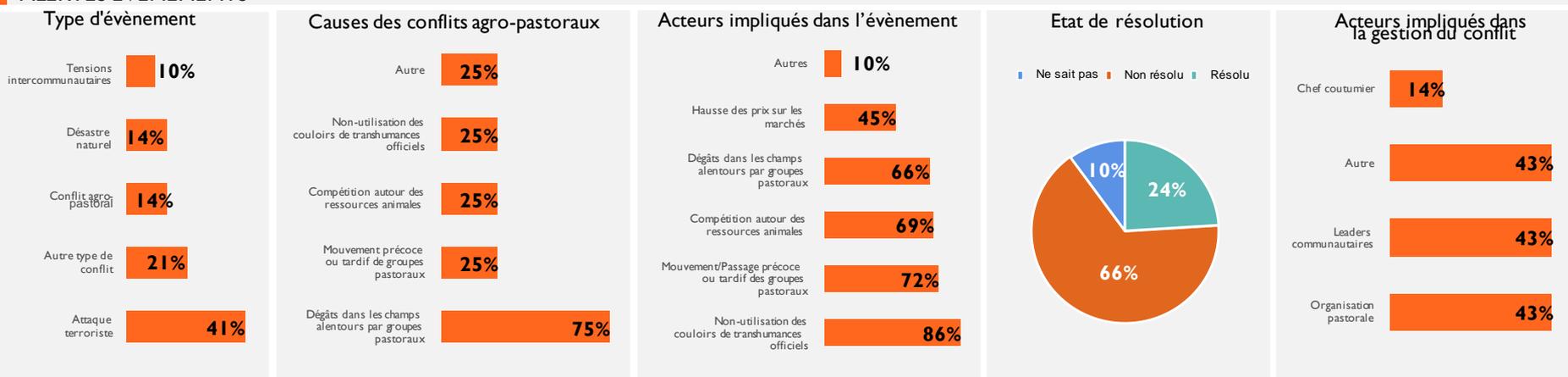
Pour les alertes de prévention, 64 % des alertes « prévention » concernaient des mouvements massifs de bétail, tandis que 27 % représentaient des mouvements précoces et 9 % d'autres types de mouvements tels que des mouvements inattendus, des mouvements dus à une réduction des surfaces de pâturage à la suite de l'installation d'une base militaire dans la localité de Yassine Gor ou dans la région de Tillabéri. Selon les informateurs clés, ces mouvements pourraient éventuellement conduire à la non-utilisation des couloirs officiels de transhumance (76%), au déplacement précoce ou tardif des groupes pastoraux (64%) [en raison de l'insécurité ou de la recherche de pâturages ou de points d'eau, les éleveurs transhumants peuvent se déplacer avant la libération des champs (donc mouvement précoce), ou pouvant se déplacer plus tard que le calendrier de transhumance (donc mouvement tardif)], à des compétitions pour les ressources animales (61%), et à des dégâts dans les champs (58%), ce qui pourrait par la suite conduire à des conflits agro-pastoraux et les pénuries d'eau.

Les alertes « événement » reçues concernent majoritairement des attaques de groupes armés (41 %). Ces attaques se caractérisent systématiquement par le vol de bétail, la collecte de taxes illégales et l'intimidation de la population par des menaces d'assassinat voire de meurtre. Les incidents impliquant des groupes armés observés grâce au système d'alerte précoce ont été caractérisés par la violence, 40 % des événements enregistrés ont entraîné des morts ou des blessés. Parallèlement, des conflits agro-pastoraux ont été enregistrés dans 16 % des alertes événements enregistrés. Elles sont dues à des dégâts dans les champs par le bétail, à la non-utilisation des couloirs officiels de transhumance (17 %), aux déplacements précoces ou tardifs des groupes pastoraux (33 %), à l'utilisation des ressources naturelles (17 %) et à la concurrence ressources animales (17 %). À ce jour, 24 % des conflits ont été résolus avec l'implication des leaders communautaires, des organisations pastorales, des chefs traditionnels ou coutumiers grâce à la médiation sociale et à l'assistance de la communauté entourant l'événement.

ALERTES PREVENTIONS

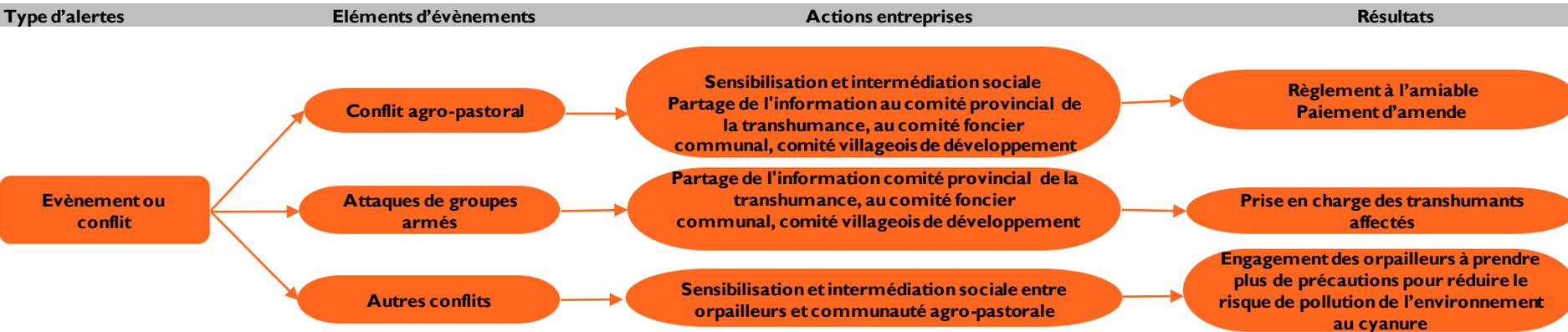
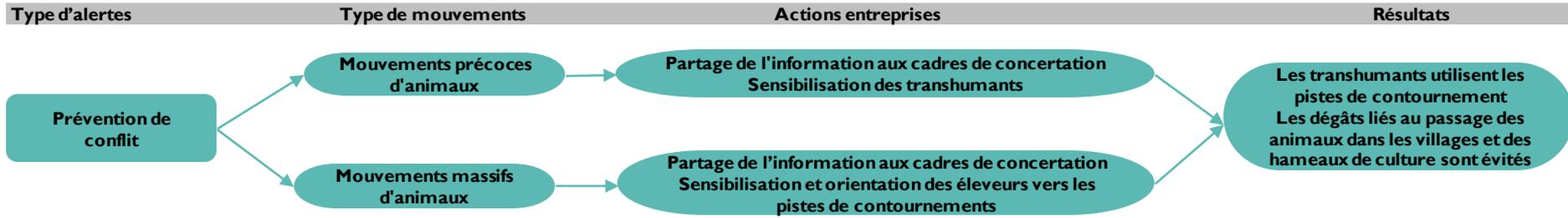


ALERTES EVENEMENTS



Suite à la transmission des alertes par les sentinelles aux points focaux des organisations pastorales (CRUS, AREN, BILPAM, MYHETI ALLAH et TASSAGHT) et au RBM à travers ses points focaux, et après vérification de ces alertes, des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse afin d'atténuer ou d'apaiser une situation conflictuelle indiquée par les « alertes événements » et d'éviter un conflit ou une tension imminent(e) indiqué(e) par les « alertes prévention ». Ainsi, selon les types d'alertes correspondent des actions de résolution ou de prévention des conflits liés aux mouvements transhumants. Ces actions constituent les réponses aux alertes.

REPONSES AUX ALERTES « PREVENTION »



Les acteurs impliqués dans les événements tels que les communautés locales, les dirigeants et les autorités ont initié des actions visant à prévenir les conflits et les déplacements de populations qui en résultent. En ce qui concerne les alertes liées aux événements conflictuels, les acteurs ont atténué les effets de certains conflits liés à la transhumance en indemnisant les victimes, par le biais de la médiation sociale, en sensibilisant aux risques de conflit et en mettant en œuvre des stratégies d'adaptation pour assurer une médiation et une résolution appropriées des conflits futurs. En outre, les acteurs locaux ont développé un système pour offrir une compensation financière, des moyens de subsistance ou un soutien psychosocial aux ménages et aux communautés touchés par les conflits. Un indicateur de l'impact positif du système d'alerte précoce peut se démontrer à un accord avec des orpailleurs impliqués dans un conflit avec des agropasteurs, pour agir afin de réduire la pollution au cyanure résultant des activités d'orpillage, qui a conduit à des conflits meurtriers dans la zone tri-frontalière du Liptako Gourma.

En ce qui concerne les alertes de "mouvement", suite au partage d'informations par les points focaux TTT et les enquêteurs, les dirigeants locaux ont pris des mesures opportunes en organisant des conseils et des réunions avec les communautés d'éleveurs transhumants pour discuter des risques et de la potentialité de conflits avec les communautés agricoles plus loin le long des itinéraires de transhumance. Ces consultations ont abouti à des agropasteurs utilisant des voies de contournement, sur les conseils des dirigeants et des autorités locales, évitant ainsi des dommages potentiels aux terres agricoles et prévenant un éventuel conflit.

Des actions sont toujours en cours afin d'obtenir des résultats satisfaisants dans la résolution de tous les conflits signalés par les alertes « événements » et l'anticipation de tous les mouvements signalés par les alertes « prévention ». A noter que les organisations pastorales et les communautés paysannes, en concertation avec les autorités locales, contribuent à la résolution des conflits signalés par les alertes « événement » et à l'anticipation de tous les mouvements signalés par les alertes « prévention ». En effet, les membres de ces communautés répondent à certaines alertes liées aux conflits en apportant des solutions appropriées afin de favoriser une transhumance pacifique dans les régions.